

MÉTHODE

SI Épargne et patrimoine financier des ménages – France et étranger

Décembre 2019

Cette note précise les concepts de placements et de patrimoine des ménages retenus dans le Stat Info « Épargne et patrimoine financiers des ménages – France et étranger ».

Chaque trimestre, les placements et le patrimoine financiers des ménages font l'objet d'un examen spécifique, sur la base des comptes nationaux financiers établis par la Banque de France. Ce suivi conjoncturel donne lieu à la publication :

- d'un « [Stat info](#) » trimestriel « Épargne et patrimoine financiers des ménages – France et étranger » qui regroupe une sélection de tableaux et graphiques ainsi que les commentaires s'y rapportant ;
- et de [séries chronologiques](#) correspondant aux données publiées dans le Stat Info et diffusées sur le site Webstat

La nomenclature des secteurs institutionnels et des instruments financiers utilisée ici est fondée sur les catégories de comptabilité nationale définies par le Système européen des comptes (SEC 2010). Une [méthodologie](#) plus générale sur les comptes financiers est également disponible sur le site de la Banque de France.

L'ensemble des séries associées à ce Stat info est disponible en code SDMX, dont un [guide d'utilisation](#) est en ligne sur le site internet de la Banque de France¹.

Une table de correspondance entre les rubriques du Stat Info et les codes SDMX est disponible en annexe de ce document.

1. Secteur Institutionnel

Les **ménages (S1M)** regroupent :

- les **entrepreneurs individuels** ou EI (**S14A**)
- les **ménages** proprement dits (**S14B**) : les particuliers
- les **institutions sans but lucratif au service des ménages** ou ISBLSM (**S15**)

Pour chaque rubrique du Stat info, reprises ci-dessous, les séries correspondent aux montants vis-à-vis de l'ensemble des contreparties résidentes et non-résidentes.

¹ Pour les besoins de nos publications, des modalités d'instruments financiers non présentes dans la codification SDMX ont été créées.

2. Détail des placements et du patrimoine financier des ménages

Les placements indiqués dans ce Stat Info correspondent aux principaux placements financiers détenus directement et indirectement par les ménages, regroupés en trois catégories : **produits de taux, produits de fonds propres et autres placements**.

Estimés en valeur de marché, les agrégats publiés reprennent les concepts de comptabilité nationale, à l'exception de quelques concepts additionnels à savoir d'une part des notions de fonds actions, fonds obligations et fonds immobiliers,² et d'autre part de la notion de dépôts bancaires rémunérés et de ses sous-composantes.

Le patrimoine financier brut correspond à l'encours de ces principaux placements financiers.

2.1 Placements en produits de taux des ménages

Les placements financiers en produits de taux présentés dans ce Stat Info comprennent :

- le **numéraire (F21) et les dépôts à vue (F22)** qui correspondent à la somme des billets et des pièces détenus, des dépôts à vue ;
- les **dépôts bancaires rémunérés (F29)** qui correspondent à la somme de l'épargne réglementée (Livrets A, bleus, LDD, LEP, PEL, PEP, CEL, livrets jeunes) et des autres types de dépôts (comptes à terme et livrets ordinaires) ;
- les **parts d'OPC monétaires (F521)** qui correspondent aux titres émis par les OPC monétaires et détenus par les ménages ;
- l'**assurance-vie en support euro et l'épargne retraite (F62B)** qui correspondent aux droits nets sur les provisions techniques, incluant les plus-values, des contrats en euros et de l'épargne retraite ;
- les **titres de créance (F3)** détenus directement par les ménages ;
- les **titres de créance** détenus indirectement par les ménages, c'est-à-dire par le biais de parts d'OPC non monétaires.

2.2 Placements en produits de fonds propres des ménages

Les placements financiers en produits de fonds propres présentés dans ce Stat Info comprennent :

- les **actions cotées (F511)** qui correspondent aux actions cotées détenues directement par les ménages ;
- les **actions non cotées (F512) et autres participations (F519)** qui correspondent à la somme des actions non cotées et des autres participations détenus directement par les ménages ;
- l'**assurance-vie en unités de compte (F62A)** qui correspond aux droits nets sur les provisions techniques, incluant les plus-values, des contrats en unités de compte ;
- les **actions détenues indirectement** qui correspondent aux actions cotées et non cotées détenues par les ménages par le biais de parts d'OPC non monétaires.

2.3 Autres placements financiers des ménages

Les autres placements financiers présentés dans ce Stat Info comprennent essentiellement :

- les **parts d'OPC non monétaires du reste du monde** qui correspondent aux titres d'OPC non monétaires émis par des non-résidents et détenus par les ménages ;
- les **parts de fonds immobiliers** qui correspondent aux parts de fonds immobiliers détenues indirectement par les ménages, c'est-à-dire par le biais de parts d'OPC non monétaires.

Dans le graphique « encours des placements corrigés des effets de valorisation », l'encours des placements correspond à la somme de l'encours au T1 2012 et des flux trimestriels cumulés.

² Les trois notions de titres de créance détenus indirectement, actions détenues indirectement et fonds immobiliers sont regroupées dans les comptes financiers trimestriels dans le concept de parts d'organismes résidents de placement collectif (OPC) non-monétaires, détenues par les ménages.

3. Emplois et ressources des ménages

3.1 Emplois

Dans le tableau « Emplois et ressources des ménages » de ce Stat Info, les principaux placements financiers sont repris sous forme agrégée. Les autres emplois des ménages comprennent :

- la **formation brute de capital fixe (P51G)** qui, pour les ménages, correspond à leurs acquisitions immobilières nettes et aux travaux de réparation sur leurs biens immobiliers ;
- les **autres actifs financiers et ajustement statistique** qui correspondent essentiellement aux réserves techniques d'assurance dommages constituées par les primes versées, à l'épargne salariale sous forme de comptes courants bloqués et créances commerciales des entreprises individuelles, et l'écart entre le solde des compte financier et non financier.

3.2 Ressources

Les ressources des ménages comprennent :

- l'**épargne brute (B8G)** qui correspond à la part du revenu disponible qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale ;
- l'**endettement auprès des institutions financières (F401)** qui correspond à la somme des prêts à court terme et prêts à long terme accordés aux ménages par les institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers français ou étrangers ;
- les **dettes diverses** qui correspondent principalement aux dettes commerciales des entreprises individuelles.

4. Taux d'épargne des ménages et taux d'épargne financière

Le taux d'épargne des ménages est le rapport entre l'épargne brute des ménages (B8G) et le revenu disponible brut ajusté des variations de droits à pension. Le revenu disponible brut (B6G) correspond aux revenus que perçoivent les ménages (revenus d'activité et revenus fonciers) après opérations de redistribution (ajout des prestations sociales en espèces reçues, soustraction des cotisations et impôts). Quant au taux d'épargne financière, il s'agit de la part du revenu disponible brut investie dans des actifs financiers.

Les taux d'épargne et d'épargne financière publiés dans ce Stat Info sont calculés suivant une méthodologie identique pour tous les pays présentés dans cette publication :

- le **taux d'épargne** s'obtient en rapportant l'épargne brute au revenu disponible brut ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension, préalablement corrigés des variations saisonnières³ ;
- le **taux d'épargne financière** est estimé en soustrayant la formation brute de capital fixe à l'épargne brute, ensuite rapportée au revenu disponible brut ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension, puis en corrigeant des variations saisonnières.

Cette méthodologie a été adoptée afin de faciliter les comparaisons entre pays. Elle diffère de celle employée par l'INSEE dans ses publications. D'une part, le taux d'épargne et le taux d'épargne financière publiés par l'INSEE sont calculés à partir de données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés et sujettes à un calage-étalonnage sur données annuelles ; d'autre part, ils réfèrent aux ménages hors ISBLSM.

³ La donnée corrigée correspond à la somme mobile des quatre derniers trimestres.

5. Détention indirecte d'actifs financiers par les ménages

La mise en transparence permet de déterminer la destination finale des placements des ménages auprès des organismes de placement collectif non monétaires (S124). En identifiant la détention des ménages par type de fonds d'investissement gérés par les OPC non monétaires, les actifs finaux détenus indirectement par les ménages peuvent être ventilés entre les titres de créance, les actions cotées et non cotées, et les autres placements financiers. Ces derniers regroupent essentiellement des parts d'OPC non monétaires non résidentes et des parts de fonds immobiliers.

Ce traitement de mise en transparence est effectué sur les séries d'encours, de valorisation et d'autres changements de volume issues des comptes financiers nationaux. Les flux de détention indirecte sont ensuite obtenus par réconciliation.

6. Sources des données du Stat Info

Les données utilisées pour la confection du Stat Info « Épargne et patrimoine financiers des ménages – France et étranger » sont principalement issues des comptes financiers trimestriels (CFT) établis par le Service d'Études et Statistiques des Opérations Financières (SESOF) de la Banque de France.

Cependant, certaines données du Stat Info sont plus granulaires que celles des CFT. Aussi le SESOF utilise-t-il les données d'autres équipes de la Banque de France :

- SEFT (Service de l'Épargne Financière et de la Titrisation) pour les données d'assurance vie et d'épargne retraite en euro (F62B) et pour les données relatives à la mise en transparence des parts d'OPC non monétaires (F522) ;
- SSE (Service des Statistiques Européennes) pour les données de détention de Livrets d'Épargne et d'Épargne logement ;
- ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) pour les données provisoires collectées via le système unifié des *reporting* financiers (SURFI).

Les données du Stat Info ayant trait aux comptes non financiers proviennent des données publiées par Eurostat, pour la France comme pour les autres pays membres de l'Union européenne (ec.europa.eu). En ce qui concerne les États-Unis, elles proviennent du *Bureau of Economic Analysis* (www.bea.gov).

7. Nature des opérations

Les données analysées dans cette publication sont des encours et des flux trimestriels corrigés des variations saisonnières ainsi que des flux annuels. Pour chaque échéance, la valeur est celle enregistrée le dernier jour du trimestre.

7.1 Méthode de dessaisonnalisation des flux

La correction des variations saisonnières (CVS) vise à éliminer l'effet des fluctuations saisonnières de manière à faire ressortir les évolutions de fond du phénomène étudié.

Les CVS sont calculées avec la méthode X-12 ARIMA, qui repose sur une technique de lissage par moyennes mobiles permettant d'estimer les principales composantes d'une série, dont sa tendance et sa saisonnalité.

Les flux sont corrigés des variations saisonnières au niveau le plus désagrégé pour chaque instrument en ce qui concerne les données des ménages en France.

7.2 Flux annuels bruts

Dans cette publication, les flux annuels bruts sont obtenus à partir de la somme des flux CVS des quatre trimestres de l'année concernée. Les flux CVS sont ensuite mis en cohérence avec les flux annuels bruts, de façon à ce que, pour chaque année, la somme des flux trimestriels CVS soit égale au montant annuel correspondant.

Annexe

Les tableaux suivants détaillent pour chaque rubrique du Stat Info les codes des séries disponibles dans Webstat.

Détail des placements financiers (flux)

	FLUX SUR QUATRE TRIMESTRES GLISSANTS	FLUX TRIMESTRIELS CVS
Principaux Placements financiers (1+2+3)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Produits de taux (1)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDXT._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDXT._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Numéraire et dépôts à vue</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F2A.T._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F2A.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Dépôts bancaires rémunérés (a+b)</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29Z.T._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29Z.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Épargne réglementée (a)</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29R.T._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29R.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Autre épargne (b)</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29O.T._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F29O.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>OPC monétaires</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F521._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F521._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Assurance-vie en euros et épargne retraite</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F62B._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F62B._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Titres de créance détenus directement</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F3.T._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F3.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Titres de créance détenus indirectement (OPC)</i>	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5222._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5222._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Produits de fonds propres (2)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDFP._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDFP._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Actions cotées</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F511._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F511._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Actions non cotées et autres participations</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F51M._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F51M._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Assurance-vie en UC</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F62A._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F62A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Actions détenues indirectement (OPC)</i>	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5224._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5224._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Autres (3)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F522A._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F522A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>dont fonds immobiliers</i>	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5221._Z._Z.XDC._T.S.V.C4._T	Q.S.FR.W2.S1M.S124.N.A.F.F5221._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T

Détail des placements financiers (encours)

	ENCOURS
Principaux Placements financiers (1+2+3)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Produits de taux (1)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PDTX._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Numéraire et dépôts à vue	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F2A.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
Dépôts bancaires rémunérés (a+b)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F29Z.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
Épargne réglementée (a)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F29R.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
Autre épargne (b)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F29O.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
OPC monétaires	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F521._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Assurance-vie en euros et épargne retraite	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F62B._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Titres de créance détenus directement	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F3.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
Titres de créance détenus indirectement (OPC)	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.LE.F5222._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Produits de fonds propres (2)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PDFP._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Actions cotées	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F511._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Actions non cotées et autres participations	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F51M._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Assurance-vie en UC	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F62A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Actions détenues indirectement (OPC)	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.LE.F5224._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Autres (3)	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.F522A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
dont fonds immobiliers	Q.N.FR.W2.S1M.S124.N.A.LE.F5221._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T

Emplois et ressources des ménages

	FLUX ANNUELS	FLUX TRIMESTRIELS CVS
Emplois (1+2+3)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.EMPL._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.EMPL._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- FBCF (1)	A.Y.FR.W0.S1M.S1.N.D.P51G._Z._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.Y.FR.W0.S1M.S1.N.D.P51G._Z._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Principaux placements financiers (2)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Produits de taux</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDTX._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PDTX._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Produits de fonds propres</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Autres placements</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F522A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.F522A._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Autres actifs financiers et ajustement (3)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.AFAS._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.AFAS._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
Ressources (4+5+6)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.RESS._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.RESS._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Épargne brute (4)	A.Y.FR.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.Y.FR.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Endettement auprès des institutions financières (5)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.F401.T._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.F401.T._Z.XDC._T.S.V.N._T
- Dettes diverses (6)	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.F81.T._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.L.F.F81.T._Z.XDC._T.S.V.N._T

Variation du patrimoine financier en valeur de marché

	ANNUEL	TRIMESTRIEL
Patrimoine financier brut	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Variation du patrimoine financier brut</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.D1._T	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.LE.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.D1._T
<i>Flux de placements financiers</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.S.FR.W0.S1M.S1.N.A.F.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Réévaluation et autres changements de volume</i>	A._Z.FR.W0.S1M.S1.N.A.K.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q._Z.FR.W0.S1M.S1.N.A.K.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T
<i>Dont impact de la valorisation fin 2016 des passifs des compagnies d'assurances au prix de marché</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.K5.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.A.K5.PPFI._Z._Z.XDC._T.S.V.N._T

Comparaisons internationales : taux d'épargne

	TAUX D'EPARGNE	TAUX D'EPARGNE FINANCIERE
<i>France</i>		
<i>Annuel</i>	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.N._T	A.N.FR.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.N._T
<i>Trimestriel</i>	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.FR.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T
<i>Allemagne</i>	Q.N.DE.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.DE.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T
<i>Italie</i>	Q.N.IT.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.IT.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T
<i>Espagne</i>	Q.N.ES.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.ES.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T
<i>Royaume-Uni</i>	Q.N.UK.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.UK.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T
<i>États-Unis</i>	Q.N.US.W0.S1M.S1.N.B.B8G._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T	Q.N.US.W0.S1M.S1.N.B.B9Z._Z._Z._Z.XDC_R_B6G_S1M._T.S.V.C4._T

Particularités des comptes sectoriels des États-Unis

Dans la présente publication, le secteur des ménages américains est reconstitué selon un périmètre voisin de celui des autres pays en regroupant les secteurs « *Households and Nonprofit organizations* » et « *Nonfinancial noncorporate business* » suivis par le *Bureau of Economic Analysis*.

De même, le revenu disponible des ménages américains (« *Disposable personal income* ») estimé selon les principes du *Bureau of Economic Analysis* (BEA) est ajusté pour le rendre comparable à l'agrégat correspondant calculé selon les normes du SEC 2010. Au revenu disponible publié (« *Disposable personal income* ») est ajouté la consommation de capital fixe (« *Consumption of Fixed Capital* ») pour obtenir le revenu disponible brut.